Image not found or type unknown

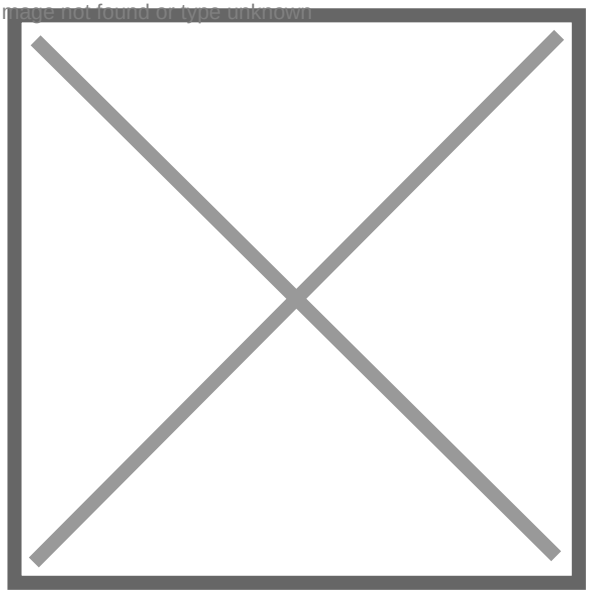

Litige pour refus d'indemnisation IPT

Par **AnneMoselle**, le **27/10/2016** à **11:49**

Bonjour à tous,
En maladie puis invalidité depuis 2012, mon assurance de prêt immobilier m'a indemnisé jusqu'en juillet 2016, date à laquelle je suis passé devant le médecin expert. Je viens de recevoir un courrier m'indiquant que les indemnisations avaient cessé et qu'il y avait même un trop perçu suite à l'expertise médicale. Sachant que je suis en invalidité 2ème catégorie et mon taux d'incapacité professionnelle est de 100 % (c'est en tout cas ce que le médecin-expert a déclaré durant la consultation), je voudrais un modèle de lettre pour contester ce refus d'indemnisation et cette date arbitraire de fin d'indemnisation (car antérieure à la date de l'expertise) d'autant que je n'ai pas les conclusions médicales, simplement un courrier lapidaire de l'assurance.
Merci par avance de votre aide

Par **chaber**, le **27/10/2016** à **11:54**

bonjour

Il faut commencer par relire les clauses du contrat concernant l'invalidité

Par **AnneMoselle**, le **27/10/2016** à **12:07**

Bonjour Chaber,
les conditions générales du contrat ont déjà été relues et parlent d'un taux d'invalidité de 66%

pour l'IPT, le problème c'est que je n'ai aucune données chiffrées de l'expertise médicale et que je veux contester le courrier reçu de l'assurance tout en demandant les conclusions de l'expertise médicale afin de pouvoir, le cas échéant aller plus loin dans la démarche.

Par **chaber**, le **27/10/2016** à **15:10**

bonjour

lisez le lien ci-dessous

https://assurance-pret.ooreka.fr/comprendre/assurance-invalidite

Extrait: "Généralement, les contrats fondent leurs critères d'invalidité et d'incapacité sur ceux des organismes de sécurité sociale.

Certains assureurs peuvent aussi apprécier ces notions en fonction de leurs propres critères."

Dans le doute il faut saisir le médiateur e votre compagnie d'assurances

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés